

ÉTUDE QUALITATIVE SUR LA PLACE DES RÉALISATRICES EN EUROPE

SYNTHÈSE - 2023

EN COLLABORATION AVEC :



AVEC LE SOUTIEN DU MÉCÈNE FONDATEUR DU LAB :

FONDATION

Sisley-d'Ornano

EN PARTENARIAT AVEC:

Soutenu par



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



centre national
du cinéma et de
l'image animée

Le Collectif 50/50

**LES ARCS
FILM FESTIVAL**

I. PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE DU LAB

II. INFOGRAPHIE

III. FAITS SAILLANTS

IV. TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

L'étude complète et détaillée est disponible sur demande sur www.femmesdecinema.org

À PROPOS DU LAB FEMMES DE CINÉMA

Le Lab Femmes de Cinéma est un lieu unique de réflexion et d'élaboration sur la place des femmes dans l'audiovisuel et dans le cinéma européen.

Créé en 2017, le **Lab Femmes de Cinéma** est un lieu de rencontres et d'échanges entre des personnes représentant l'ensemble de la chaîne du cinéma et mobilisé.e.s par le défi que représente la parité et la mixité dans la paysage cinématographique européen. Son ambition est de faire émerger des idées, de proposer des actions et de stimuler des expérimentations, pour faire "bouger les lignes".

Le Lab Femmes de Cinéma actualise annuellement son étude initiée par **Les Arcs Film Festival** sur la place des réalisatrices en Europe et organise chaque année des ateliers, des masterclass et des podcasts.

La Fondation Sisley d'Ornano est le mécène fondateur du Lab Femmes de Cinéma, STUDIOCANAL, Le Ministère de la Culture, le CNC, TITRA FILM, Audiens et le Collectif 50/50 sont ses partenaires.

I. PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE DU LAB

Cette étude est réalisée par le **Lab Femmes de Cinéma**, il s'agit de sa huitième actualisation.

Rappelons tout d'abord le contexte global dans lequel elle s'inscrit : aujourd'hui encore, en moyenne européenne, **un.e réalisateur.ice sur quatre seulement est une femme**. Différentes études montrent que les femmes de cinéma continuent à être en moyenne moins payées, moins subventionnées, moins programmées et les personnages féminins sont encore trop souvent stéréotypés. Or, le cinéma est un puissant domaine d'influence qui modèle en partie nos imaginaires collectifs : **il participe à la construction de la société en même temps qu'il la reflète**.

Si les femmes sont sous-représentées et discriminées dans le cinéma, c'est en partie à cause de **la persistance de stéréotypes de genre et de mécanismes d'exclusion structurels**. Pour surmonter ces deux barrières, nous savons qu'il faut d'une part faire un travail de sensibilisation en profondeur sur ces questions, déconstruire les stéréotypes, visibiliser les femmes cinéastes ; et d'autre part **mettre en place des impulsions structurelles volontaristes**. Cette étude vise précisément à **présenter et détailler les politiques et mesures adoptées pour corriger les inégalités persistantes** et promouvoir la place des femmes dans le secteur du cinéma, dans chaque pays européen.

C'est dans ce contexte que le Lab Femmes de Cinéma réalise **depuis 2016** une étude annuelle sur la place des réalisatrices dans le paysage cinématographique européen. Depuis 2020, nous nous appuyons sur les statistiques de notre partenaire **l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel (OEA)**, et nous concentrons donc sur un travail purement qualitatif.

Nous collaborons également avec **l'EFAD (the European Film Agency Directors Association)**, association qui rassemble les agences nationales du cinéma et de l'audiovisuel des différents pays européens. L'EFAD¹ nous met en relation avec les Agences nationales de cinéma de l'ensemble de ses pays membres, procède à une relecture de cette étude et la diffuse auprès de ses membres. Le Ministère de la Culture nous soutient également depuis 2022 et le CNC depuis 2023.

¹ L'EFAD regroupe les pays de l'Union européenne ainsi que l'Islande, la Norvège, la République de Macédoine du Nord, le Monténégro, la Serbie, la Suisse, le Royaume-Uni, l'Ukraine et la Bosnie-Herzégovine.

Cette étude est donc **un exemple de coopération européenne**, sur des sujets qui nécessitent un suivi régulier. Il nous apparaît en effet crucial de suivre, année après année, à la fois les chiffres et les politiques, pour mesurer si un véritable changement s'opère dans ce milieu. Nous gardons bien sûr en tête **la double temporalité** entre :

- Notre étude qualitative, qui porte sur des mesures qui auront des conséquences statistiques dans les prochaines années ;
- L'étude quantitative de l'OEA, qui porte sur une période passée et qui correspond à la conséquence chiffrée de mesures adoptées antérieurement.

Avec cette étude, nous souhaitons participer **au mouvement de sensibilisation** sur la problématique de la place des femmes dans la création cinématographique. En sollicitant annuellement les différents Instituts de cinéma européens, nous leur permettons en effet de **faire un état des lieux réguliers de leurs mesures visant à promouvoir la parité** tout en leur donnant l'occasion d'avoir un regard réflexif sur leurs mesures en les comparant à l'ensemble des politiques existantes en Europe.

Cette étude porte sur **une trentaine de pays européens** : pour cela, nous avons envoyé un certain nombre de questions aux différents instituts de cinéma (cf. Point méthodologique). Les informations présentées reprennent soit leurs réponses ; soit, pour les pays qui ne nous ont pas répondu, une synthèse des données que nous sommes allés chercher sur leurs sites institutionnels.

Notons que les mesures prises ne sont toutefois pas toujours comparables en raison des différences économiques, politiques, sociales et culturelles des différents Etats dans lesquels elles s'inscrivent. De même, l'industrie cinématographique n'a pas la même importance, ni politique ni économique, dans chacun des pays étudiés.

Cette étude, en présentant la synthèse de l'ensemble des politiques en faveur de la parité menées en Europe, nous donne chaque année un catalogue des mesures qui sont expérimentées pour faire bouger les lignes de l'égalité des chances et de l'inclusion dans le cinéma. Il s'agit donc d'un bilan annuel autant que d'un recueil de bonnes pratiques.

Cette étude est destinée à être diffusée le plus possible, n'hésitez pas à la transmettre, à l'utiliser et à reprendre ses données. Nous vous demandons simplement de citer votre source (mention : *Étude du Lab Femmes de Cinéma*) et de nous avertir à contact@femmesdecinema.org

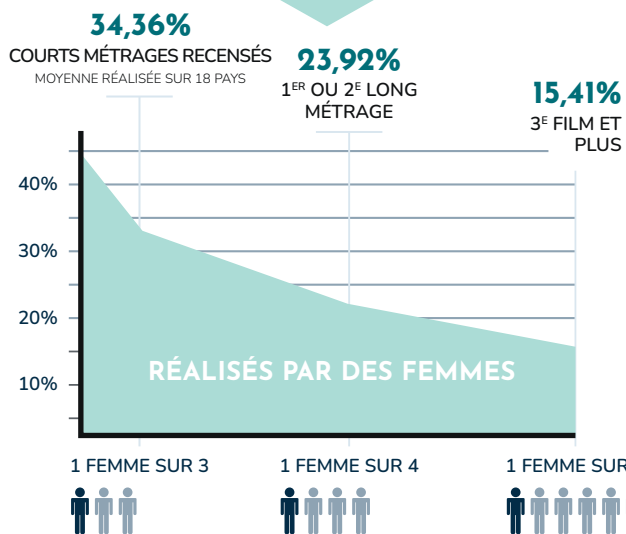
CHIFFRES CLÉS SUR LA PLACE DES RÉALISATRICES DANS LE CINÉMA EUROPÉEN

DONNÉES DU LAB

RAPPEL DES CHIFFRES DE L'ÉTUDE 2019 PUBLIÉE PAR LE LAB



À LA SORTIE DES PRINCIPALES ÉCOLES DE CINÉMA, EN MOYENNE, 50% DES DIPLÔMÉ.E.S SONT DES FEMMES

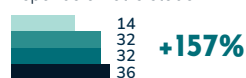


Les femmes, qui représentent 50% des étudiant.e.s en école de cinéma, sont progressivement évincées du secteur, elles font en effet face à de nombreuses discriminations qui complexifient leur établissement sur le long terme dans cette industrie.

COMPARATIF DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE DU LAB 2020-2023

NOMBRE DE PAYS AYANT :

Répondu à notre étude



Mis en place des politiques d'encouragement



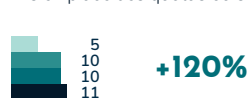
Réalisé ou prévu de réaliser au moins une production de données genrées



Mis en place des mesures pour lutter contre les VSS



Mis en place des quotas ou soft quotas



Un objectif de recherche globale de la mixité



2020 2021 2022 2023

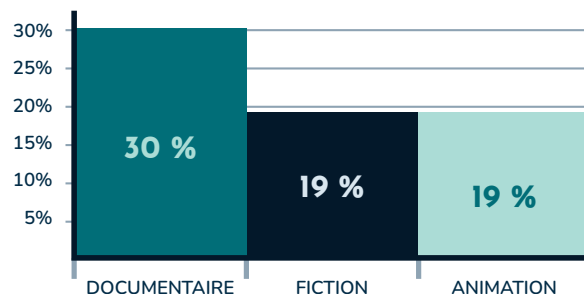
L'évolution importante du nombre de pays répondant à nos sollicitations nous permet de dire que les thèmes de la parité et la mixité sont :

- à la fois adressés politiquement chaque année par des pays plus nombreux,
- de manière plus approfondie par ceux qui s'étaient lancés plus tôt.

CHIFFRES DE L'OEA

PROPORTION DE RÉALISATRICES DANS LE LONG MÉTRAGE EN EUROPE

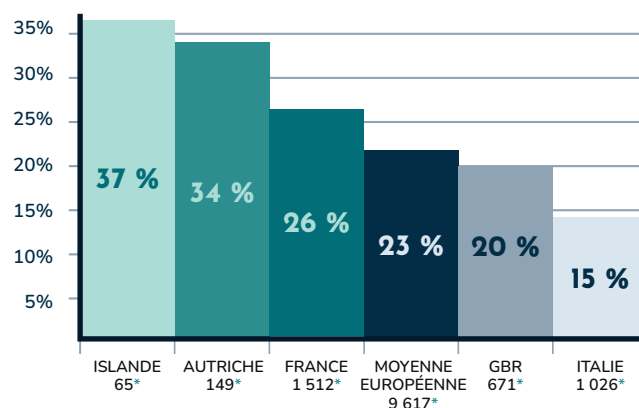
2018-2022 - Chiffres de l'OEA



Les réalisatrices sont proportionnellement plus présentes dans le documentaire, où le budget moyen d'un film est bien inférieur au budget moyen d'un film d'animation ou de fiction. Au-delà de la question de la part des réalisatrices en Europe, se pose donc également la question de la faible part des budgets totaux qui leur sont alloués.

PART DES FILMS DE RÉALISATRICES

2018-2022 - Chiffres de l'OEA



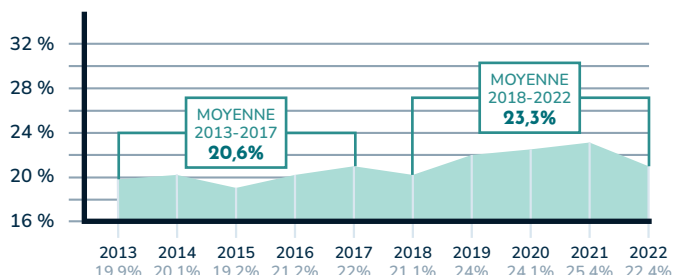
*nombre de longs-métrages produits sur la période 2018 - 2023

Les pays aux meilleures statistiques sont ceux qui ont adopté il y a déjà quelques années les politiques les plus ambitieuses et pluridisciplinaires pour promouvoir une meilleure égalité dans le cinéma. Toutefois, les meilleures statistiques restent encore loin de la parité.

ÉVOLUTION DE LA PART DES FILMS DE RÉALISATRICES*

2013-2022 - Chiffres de l'OEA

* y compris les co-réalisations comprenant au moins une réalisatrice



Entre 2013 et 2022 la moyenne européenne de la part de films de réalisatrices est passée de 19,9% à 22,4% : si les statistiques continuent d'évoluer à ce rythme, il faudra attendre... 2080 pour atteindre la parité.

III. FAITS SAILLANTS

Une participation croissante à une étude de plus en plus reconnue

Cette année, nous avons contacté 37 pays² parmi lesquels **36** ont répondu à nos questions. C'est un taux de réponse en progression, qui s'inscrit dans la continuité de ces dernières années (32 retours en 2022 et 2021, 14 en 2020), en 2023, seule l'Albanie³ n'a pas répondu à nos sollicitations.

Répondre à nos sollicitations permet aux différents instituts de poser un regard réflexif sur leurs propres mesures visant à promouvoir la parité. Les Centres contactés reconnaissent majoritairement l'importance de cette étude (70% la déclarent "très utile" ou "extrêmement utile").

Des pays qui s'engagent et agissent pour la parité

En 2023, l'immense majorité des pays européens s'engagent, à différentes échelles, pour la parité dans le cinéma : seulement 5 pays n'ont pas mis en place et ne prévoient pas de mettre en place des mesures visant à promouvoir la parité dans leur industrie (la Bulgarie, la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, la Slovaquie et l'Ukraine⁴).

C'est donc un total de **35 pays** qui ont mis en place ou comptent mettre en place des mesures visant à promouvoir la parité. Parmi eux, il y a ceux qui sont impliqués depuis longtemps sur ces sujets, qui poursuivent et approfondissent leur travail sur le long terme (à l'instar de l'Autriche, du Danemark, de l'Islande, de la Norvège, de la Suède...) et ceux qui ont rejoint ce mouvement plus récemment. Pas moins de 10 pays ont lancé, ou comptent lancer dans les années à venir, leur première collecte de données genrées. Collecter des données est l'un des premiers pas vers une quantification des inégalités du secteur, et donc d'une forme de sensibilisation qui mène généralement à des déclarations d'intentions et à la mise en place de mesures pour promouvoir la mixité dans l'industrie.

Plusieurs faits saillants ressortent de notre étude 2023

- Une partie des grandes tendances s'inscrit dans la continuité de notre étude 2022 :
 - intégrer la parité dans une recherche globale de mixité ;
 - lutter contre les violences sexistes et sexuelles ;
- On remarque que certaines tendances concernent un nombre croissant d'instituts :
 - accompagner la parentalité ;

² Soit un total de 38 fonds nationaux, dont 37 ont répondu

³ L'Albanian National Center of Cinematography n'est pas membre de l'EFAD

⁴ L'Ukraine fait ici figure d'exception au regard de sa situation actuelle. Notre contact nous informe que l'institut souhaite travailler sur ces sujets d'inclusion dès que le contexte politique le permettra

- questionner sur la parité dès les dossiers de candidature ;
- Enfin nous remarquons l’essor de nouvelles tendances :
 - développer l’accompagnement des femmes cinéastes tout au long de leur carrière ;
 - travailler sur les représentations et la lutte contre les biais inconscients, notamment chez les membres des comités de sélection des instituts.

Avant de présenter en détail les faits saillants de cette étude 2023 une donnée reste assez constante d’année en année : **la réticence des pays à mettre en place des quotas**. En effet, 11 instituts mettent en place des quotas modérés, à savoir privilégient à qualité égale du dossier les films réalisés par des femmes, 3 pays ont adopté des quotas hybrides (l’Autriche, la Norvège et le Royaume Uni) mais seule l’Espagne a mis en place des quotas en matière de financement de films.

Focus sur l’Espagne : depuis 2020, **une part du budget total des subventions doit être donné à des projets portés par des réalisatrices**. Ces quotas diffèrent selon le type de financement accordé par l’Instituto de la Cinematografía y de las Artes Audiovisuales. Depuis 2022 :

- 35% du budget total des “aides générales” est réservé à des projets portés par des réalisatrices ;
- 40% du budget total des “aides sélectives” est alloué à des projets de réalisatrices.

Cette mesure particulièrement ambitieuse et inédite devrait avoir une incidence conséquente sur la part moyenne des films de réalisatrices en Espagne dans les années à venir. Pour plus d’informations, voir le paragraphe de l’étude dédié à l’Espagne.

INTÉGRER LA PARITÉ DANS UNE RECHERCHE GLOBALE DE MIXITÉ

- **Au niveau international**, 2022 a marqué le lancement de l’appel à candidature au projet de financement “New Dawn”, initiative reconduite en 2023. Il s’agit d’un fonds paneuropéen qui regroupe **10 fonds publics** nationaux, dont 9 européens, visant à promouvoir un paysage cinématographique plus inclusif pour permettre ainsi une plus grande diversité des perspectives et des histoires racontées.

Focus sur le New Dawn

Annoncée en 2021 et lancée en mai 2022 au Festival de Cannes, plusieurs fonds ont mis en place une initiative commune, appelée **New Dawn**⁵, visant à promouvoir **un paysage**

⁵ Retrouvez plus d’informations sur <https://newdawn.film>

cinématographique plus inclusif pour permettre ainsi une plus grande diversité des perspectives et des histoires racontées. Lancé à l'initiative des Pays-Bas et de la Suède, c'est le Netherlands Film Fund qui coordonne ce fonds.

Ce **fonds paneuropéen** soutient des projets de longs-métrages de fiction et des documentaires ayant déjà reçu des financements. Le **budget du fonds est de 1 000 000 euros**. L'aide financière pour les documentaires sélectionnés est de **100 000 euros** ; elle s'élève à **200 000 euros** pour les projets de fiction retenus par le fonds. Tout au long de l'année, les équipes des projets sélectionnés bénéficieront également d'événements organisés par le fonds et qui visent à **favoriser un networking international**.

Ce fonds regroupe 9 fonds européens, ainsi que le Canada ayant rejoint l'initiative courant 2022.⁶

- **Au niveau national**, de nouveaux plans d'actions marquent un engagement politique fort allant dans le sens d'une inclusion plus globale. **15 pays** affichent aujourd'hui un objectif de mixité. C'est notamment le cas de l'Allemagne (nouvelle loi de financement comprenant un aspect diversité - 2022), de la France (obtention du Label "Égalité et Diversité" - 2022), de la Belgique wallonne (mise en place d'une "fiche diversité" pour les demandeur.euse.s de subventions - 2022 ; élargissement des soft quotas, à qualité égale, le Centre ne privilégie plus uniquement les films de réalisatrices, mais "le dossier amenant plus de diversité" - 2023). De plus, la Belgique flamande, la Finlande, la Norvège et la Suisse nous ont annoncé travailler sur la mise en place d'un critère mixité dans leur prochain plan d'action.

Focus sur le Royaume-Uni : le British Film Institute a adopté dès 2016 les normes de diversité (*Diversity Standards*⁷). Elles sont régulièrement mises à jour et actualisées : **en 2023, les Diversity Standards ont été retravaillés** par des expert.e.s pour inclure un langage plus inclusif et une cinquième norme a été ajoutée. Les films souhaitant obtenir une aide financière de la part du Lottery Funding, fonds rattaché au BFI, doivent désormais respecter des critères de diversité (concernant le genre, la race, l'âge et le handicap) devant et derrière la caméra. Cela signifie que les projets de réalisatrice.s doivent démontrer un engagement

⁶ Les pays dont les fonds publics prennent part à cette initiative sont : la Belgique (le Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel de Bruxelles-Wallonie et le Vlaams Audiovisueel Fonds), le Canada (Telefilm Canada), la Finlande (Finnish Film Foundation), l'Irlande (Screen Ireland), le Luxembourg (Film Fund Luxembourg), la Norvège (Norwegian Film Institute), les Pays-Bas (Netherlands Film Fund), le Portugal (l'Institut du Cinéma et de l'Audiovisuel portugais) et la Suède (Swedish Film Institute).

⁷

<https://www2.bfi.org.uk/sites/bfi.org.uk/files/downloads/bfi-diversity-standards-initial-findings-production-june-2016-march-2019-v1.pdf>

en faveur de l'inclusion et répondre à au moins deux normes de diversité sur les cinq pour être soutenus.

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

6 ans après le début du mouvement #MeToo lancé dans le monde du cinéma, les Instituts poursuivent et approfondissent leurs mesures pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) en particulier et contre tout type de violences en général, **16 pays** sont engagés sur cette thématique en 2023, contre 12 pays en 2021.

Ces dernières années, **les Centres s'intéressent particulièrement aux violences commises sur les plateaux de tournage** et encouragent les équipes de film à faire appel à **des coordinateur.ice.s d'intimité** pour le tournage des scènes intimes. C'est notamment le cas de la Finlande (avec la publication de lignes directrices - 2021), de l'Allemagne (conférences - 2023), le Royaume Uni (prise en charge de la formation d'un coordinateur d'accès qui assure le bien être de chacun.e sur les tournages - 2023), du Luxembourg (des ateliers pour identifier et lutter contre le harcèlement et les violences sur les plateaux de tournage - 2024) ou encore de Chypre (financement d'ateliers sur la réalisation des scènes intimes - 2024). Ce métier venu du monde des séries est de plus en plus mis en avant dans celui du cinéma. À ce jour il n'existe toutefois encore nulle part d'obligation à faire appel à un.e coordinateur.ice d'intimité.

Focus sur la France : le CNC est l'un des instituts qui fait le plus pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles notamment au travers de deux mesures particulièrement ambitieuses :

- **La conditionnalité des aides** : depuis début 2021, le CNC conditionne ses aides au respect par les entreprises (de production, de distribution, de vente...) qui les demandent, d'obligations précises en matière de prévention et de détection du harcèlement sexuel. Cela comprend notamment **une formation** obligatoire et l'obtention d'une certification par le/la responsable juridique de l'entreprise. Cette conditionnalité s'applique année après année à un nombre croissant de professionnels : **depuis janvier 2023, les exploitant.e.s de salle de cinéma** sont également concernés.e.s ;
- **La mise en place d'une clause assurantielle** dans tous les contrats d'assurance de tournage **couvrant le risque de « fait de harcèlement »**. Il s'agit d'une action phare dans la lutte contre les VSS qui permet de couvrir les frais de suspension d'un tournage à la suite d'une plainte pour harcèlement, agression ou violence sexiste sur 5 jours et à hauteur maximum de 500 000 euros. L'objectif est de permettre aux victimes de parler et de dénoncer des faits de violence sans avoir la crainte d'entraîner une perte de temps et d'argent pour la production (depuis fin 2021).

ACCOMPAGNER LA PARENTALITÉ

Plusieurs centres commencent à mettre en place des politiques d'encouragement visant à **soutenir les personnes ayant des enfants** travaillant dans le cinéma. Ces politiques ne sont pas explicitement liées au genre, mais dans les faits, les études montrent qu'avoir des enfants pénalise davantage les femmes dans le monde du travail⁸ : aider les parents permet de fait une plus grande égalité des conditions de création entre les femmes et les hommes.

Ce sont **6 pays** qui s'engagent désormais sur cette thématique et les mesures mises en place prennent différentes formes : rendre éligible les coûts de garde d'enfant dans les demandes d'aide de subvention, mettre en place des systèmes de garde d'enfant sur les tournages, organiser un partage des tâches entre plusieurs personnes pour permettre une réduction individuelle du temps de travail... Si certains pays ont commencé à adopter des mesures allant dans ce sens il y a plusieurs années (l'Allemagne depuis 2016 et la Suisse depuis 2019) on note une accélération du mouvement en 2022 avec l'Autriche, la Croatie et la Slovénie qui ont également mis en place ce type de mesures incitatives. Cette année, c'est le Monténégro qui nous informe travailler à l'inclusion des coûts liés à la garde d'enfants sur les budgets éligibles aux demandes de soutien.

Focus sur l'Autriche : depuis 2022, l'Austrian Film Institute œuvre de deux manières pour soutenir les jeunes parents travaillant dans le secteur. Ainsi le Centre :

- Encourage la mise en place du "**job splitting**" visant à améliorer les conditions de travail pour les personnes ayant des enfants. Plusieurs personnes peuvent ainsi se partager des missions, voire un poste, et travailler en étroite collaboration pour permettre une réduction individuelle du temps de travail ;
- Rend éligible **les coûts liés à la garde d'enfants** aux demandes de financement faite à l'institut.

QUESTIONNER SUR LA PARITÉ DÈS LES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Plusieurs Centres utilisent à présent les dossiers de candidature de demandes de financement comme un outil pour promouvoir la parité et la mixité dans l'industrie, c'est le cas de **13 pays**, dont 6 depuis 2022/2023. Ainsi, les dossiers de candidature sont utilisés par certains instituts pour :

- **Collecter de manière simple et efficace des données genrées** comme c'est depuis peu le cas de la Norvège (les demandeur.euse.s de financement ont la possibilité de compléter de manière facultative les données personnelles au regard du genre, de

8

<https://www.inegalites.fr/La-maternite-penalise-la-carriere-des-femmes#:~:text=30%20%25%20des%20femmes%20entr%C3%A2%209es%20depuis.inactives%20ou%20au%20ch%C3%B4mage...&text=Le%20fait%20d'avoir%20un.situation%20professionnelle%2020des%20jeunes%20femmes>

l'identité raciale, de l'âge, de l'orientation sexuelle, de la classe sociale - 2022) ; de la Suède (demande le numéro de sécurité sociale aux personnes occupant les postes clés que sont la réalisation, le scénario et la production - 2023) ; de la France (conditionnement des aides au dépôt de données relatives au nombre d'hommes et de femmes occupant des postes clés dans la production de l'œuvre - 2023) et bientôt pour la Croatie (formulaire obligatoire à remplir par les producteur.ice.s de longs métrages financés par le Centre pour percevoir le troisième versement : les producteur.ice.s doivent lister les différents membres de l'équipe du film en renseignant le genre de chaque personne aux différents postes) ;

- **Sensibiliser les demandeur.euse.s de financement** sur ces thématiques au travers de questions obligatoires ou facultatives dans les formulaires de demande de soutien comme c'est le cas en Belgique (fiche diversité obligatoire invitant les porteurs de projets à réfléchir à la diversité devant et derrière la caméra - 2022 ; possibilité de renseigner le nom d'une personne référente en cas de harcèlement - 2023) et bientôt pour Chypre (question facultative sur la manière dont la production compte promouvoir l'égalité des genres, la mixité devant et derrière la caméra).

Focus sur le Danemark : depuis 2020, dans un objectif de conscientisation et d'incitation à destination des professionnel.le.s du cinéma, le Danish Film Institute a créé un nouveau document à remplir par tous les producteur.ice.s sollicitant un soutien. Ainsi, les producteur.ice.s doivent toutes et tous fournir des informations sur:

- La **composition genrée des équipes** techniques, créatives et du casting ;
- La **distribution salariale** des équipes et le pourcentage de l'écart de rémunération ;
- Le **nombre de dialogues** pour chacun.e des membres du casting, au regard du genre.

DÉVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT DE LA CARRIÈRE DES FEMMES CINÉASTES

Parmi les politiques d'encouragement destinées à aider, à soutenir et à encourager les femmes cinéastes, ces dernières années nous remarquons que les instituts mettent particulièrement l'accent sur l'accompagnement : **mentoring, formations spéciales pour une prise de poste à haute responsabilité, formation au leadership, événements de mise en réseau...** Pour aider les femmes à lutter contre leur syndrome d'imposture, favoriser leur mise en réseau et les aider à grimper plus rapidement les échelons, **10 pays**, dont 7 depuis 2022 - 2023 mettent en place ce type de mesure d'accompagnement.

Ces dernières années, c'est notamment le cas de l'Allemagne (programmes de mentorat pour femmes cinéastes - 2022) ; de l'Espagne (subventions supplémentaires pour un programme de mentorat - 2022) ; de la Norvège (financement des cours et des formations à destination de

jeunes issus de minorités pour les encourager et les aider à postuler dans des formations de cinéma - 2022) ; du Royaume-Uni (création de “Celebrating Black Women in International Film”, un programme d'événements visant à soutenir les cinéastes noires pour les aider à développer de nouveaux liens et partenariats - 2023) ; de la Belgique (programme de formation et d'autonomisation ouvert aux producteur.ice.s et réalisateur.ice.s femmes ainsi qu'aux personnes non-binaires - 2023) ; de l'Autriche (création du programme de formation Tandem - 2023).

Focus sur la Belgique : en 2023, le Vlaams Audiovisueel Fonds (VAF) a créé un **un programme de formation et d'autonomisation**, le Leiderschap en Eigenheid in Film. Ce programme est ouvert aux producteur.ice.s et réalisateur.ice.s femmes ainsi qu'aux personnes non-binaires. Il consiste en un ensemble de modules autour de thèmes tels que le leadership inclusif, les compétences en communication ou encore la création d'un réseau. L'objectif est d'accompagner et d'accélérer la carrière de ces personnes sujettes à discrimination du secteur en leur donnant accès à des outils concrets. Le VAF propose en outre des services de garde d'enfants pour les participant.e.s du programme.

TRAVAILLER SUR LES BIAIS INCONSCIENTS ET SUR LES REPRÉSENTATIONS

Enfin, l'une des tendances qui nous semble ressortir cette année est le travail fait par les centres pour déconstruire les biais inconscients (devant et derrière la caméra) ainsi que pour sensibiliser sur l'importance des représentations (devant la caméra). En effet, les récits, les histoires racontées **modélisent nos imaginaires collectifs** : pour lutter contre les stéréotypes - bien souvent inconscients - plusieurs centres décident de former et de sensibiliser les décideur.euse.s, comme les membres de comité de sélection, à l'importance des images véhiculées par les films soutenus. **10 pays** mettent en place ce type d'initiative, dont 3 depuis 2023 et 1 en cours.

Parmi les pays impliqués dans cette démarche, citons la Belgique (formation sur les stéréotypes inconscients à destination de ses employé.e.s, de son conseil d'administration ainsi que des membres des comités de sélection - 2023) ; l'Allemagne (ateliers de sensibilisation à la diversité pour les membres des commissions d'attribution d'aides ainsi que pour ses employé.e.s - 2023) ; le Royaume Uni (formation obligatoire pour lutter contre le racisme dans l'industrie - 2023) et prochainement le Luxembourg (des ateliers pour sensibiliser sur les préjugés inconscients et l'inclusion à destination des producteur.ice.s et des professionnel.le.s de l'industrie - 2024) ainsi que Chypre (un.e expert.e en genre pour aider et conseiller les équipes des projets qui manque d'inclusivité, l'équipe du projet en question devra ensuite prouver au comité son implication et les efforts faits sur la question du genre pour passer à l'étape suivante de financement).

Focus sur l'Islande - dans le cadre des procédures internes, les consultant.e.s de l'Icelandic Film Center ont pour instruction, lorsqu'ils lisent et évaluent les projets de scénarios, de prendre en compte les critères définis dans le test de Bechdel-Wallace⁹ et de vérifier si le contenu créatif des demandes favorise des personnages féminins multidimensionnels.

UNE TEMPORALITÉ DISTINCTE ENTRE LES POLITIQUES ADOPTÉES ET LES STATISTIQUES

Rappelons enfin que cette étude consiste en un recensement des politiques et initiatives prises par les États pour favoriser la parité dans le cinéma, ce qui fait d'elle **une étude exclusivement qualitative**. Les statistiques mentionnées en tête de chaque chapitre sur un pays proviennent de l'étude publiée par notre partenaire **l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel (OEA)**. Même si nous constatons que de plus en plus de pays s'engagent sur ces sujets de parité et de mixité et qu'ils sont plus nombreux à mettre en place des politiques, les conséquences de ces mesures ne sont pas immédiates. **La temporalité de l'étude est donc double**, entre d'une part des chiffres qui reflètent l'impact de mesures datant d'un certain nombre d'années, et d'autre part des mesures et politiques prises cette année, dont les conséquences seront mesurables plus tard.

Puisque nous savons qu'il ne peut y avoir d'avancée réelle sur ces sujets sans politiques ambitieuses, **nous poursuivrons ce travail de collecte de données année après année**, pour contribuer à notre niveau à inciter les pays à avoir un regard réflexif sur leurs propres mesures et ouvert sur les pratiques innovantes des autres pays.

Focus sur les statistiques de l'OEA : côté statistiques, les chiffres de l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel montrent une progression de la part des films de réalisatrice en moyenne européenne, toutefois cette progression est très lente et loin d'être linéaire : certaines années marquent des reculs de la part des films de réalisatrice à l'instar de 2018 ou de 2022. La **moyenne européenne** sur la période 2018 - 2022 est de **23%** (contre 22,4% sur la période 2017 - 2021 et 21,3% sur la période 2016-2020).

Pour regarder les statistiques sur une période plus importante, entre 2013 et 2022 la moyenne européenne de la part de films de réalisatrices est passée de 19,9% à 22,4% : si les statistiques continuent d'évoluer à ce rythme, il faudra donc attendre... 2080 pour atteindre la parité.

⁹ Pour qu'un film passe le test de Bechdel-Wallace, il faut qu'on y trouve deux personnages féminins nommés, qui parlent entre elles, d'autre chose que d'un homme.

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/le-test-de-bechdel-wallace-cinema-label-feministe-1222203>

IV. TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

1. LES TYPES DE POLITIQUES

TYPES DE MESURES		EXEMPLES	
Intentions	Déclaration d'objectifs		
	Recommandations		
	Chartes		
Politiques transversales	Prise en compte de la dimension "égalité de genre" dans toutes les politiques et toutes les activités, au stade de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation. (Gender Mainstreaming)	<i>Production de données genrées / critère d'inclusion pour l'attribution des financements</i>	
Politiques spécifiques	Action positive	Régulatrice	<i>Quotas / hiérarchisation des projets</i>
		Encouragement	<i>Accompagnement / mentoring / bonus / mise en place de moyens de garde d'enfants</i>
	Sensibilisation Visibilité Information		<i>Prix spécial réalisatrice / création d'une section "égalité des genres" sur le site internet du Centre</i>
	Lutte contre les violences		<i>Campagnes de prévention / formation / mise en place d'un.e référent.e harcèlement sur les tournages</i>

2. LES MESURES PAR PAYS

% de films de réalisatrices 2018-2022	Pays	Intentions	Politiques régulatrices	Politiques d'encouragement	Gender mainstreaming	Sensibilisation/ visibilité	Lutte contre les violences	Laissez-faire
/	Albanie		X					
32%	Allemagne	X		X	X	X	X	
34%	Autriche	X	X	X	X	X	X	
27%	Belgique (Wallonie)	X	X	X	X	X	X	
	Belgique (Flandre)	X		X	X	X	X	
/	Bosnie Herzégovine							
14%	Bulgarie							
/	Chypre	X			X	X	X	
20%	Croatie	X		X	X	X	X	
29%	Danemark	X	X		X	X	X	
20%	Espagne	X	X	X	X	X		
24%	Estonie	X		X	X	X		
33%	Finlande	X		X	X	X	X	
28%	France	X		X	X	X	X	
16%	Grèce	X		X	X			
23%	Hongrie						X	
23%	Irlande	X		X	X	X	X	
37%	Islande	X			X	X		
15%	Italie	X		X	X	X	X	
30%	Lettonie				X			
22%	Lituanie	X		X	X		X	
17%	Luxembourg		X	X	X	X	X	
16%	Macédoine du Nord	X		X	X	X		
/	Malte				X	X		
/	Monténégro	X	X	X	X			
34%	Norvège	X	X	X	X	X	X	
29%	Pays-Bas	X		X	X	X	X	
19%	Pologne				X	X	X	
25%	Portugal			X	X			
24%	République tchèque	X			X			
20%	Roumanie				X			
20%	Royaume-Uni	X	X	X	X	X	X	
/	Serbie							
24%	Slovaquie				X	X		
18%	Slovenie	X		X	X	X		
34%	Suède	X		X	X	X		
29%	Suisse	X	X	X	X		X	
/	Ukraine							